



Communiqué de l'Assemblée Générale des CRA du 26/05/2023 organisée par l'intersyndicale CFDT CGT FO SOLIDAIRES

En présence des 4 syndicats et d'une vingtaine de collègues de presque tous les CRA.

L'AG fait le constat que rares sont les CRA à effectif nominal ; la situation est même tendue pour les prochains mois dans plusieurs d'entre eux (Bordeaux, Lille, Nantes, Orly, puis Roissy à l'automne).

L'AG demande à l'intersyndicale de veiller à ce que le nouveau guide de gestion des contractuels accorde aux contractuels les mêmes mesures indemnitaires que les fonctionnaires (prime de nuit, prime de recouvrement, ...)

L'AG prend acte de la proposition de la Direction de revaloriser (de 1000 à 1600€) la prime de nuit pour les météos effectuant au moins 25 nuits/an, mais déplore le côté encore injuste de cette prime qui octroiera la même somme, que l'on fasse 25 ou 50 nuits/an. **Il manque toujours une réelle reconnaissance de la pénibilité du travail de nuit, autrement que par des primes.**

L'AG maintient sa revendication d'un poste d'adjoint dans tous les CRA.

L'AG maintient sa revendication d'un retour à la fiche de poste initialement prévue par DSM/AERO/D, à savoir : une seule fiche de poste pour TSM et ITM, avec vacations HB pour « expertises métier et accompagnement des usagers » obligatoires pour ITM et optionnelles pour TSM.

Concernant les conditions de revalorisation de la **prime de recouvrement TSM/ITM** annoncée par la Direction au CSA/EP du 09 mai 2023, **l'AG dénonce une provocation de la Direction.**

En effet, tous les TSM de Météo-France sur un poste requalifiable verraient leur prime passer de 800 à 1600€/an, sauf les prévis aéro qui refuseraient de faire des vacations HB et qui n'auraient que 1000€/an !

Ce doublement de la prime pour tous les TSM de Météo-France sur un poste à recouvrement est en partie le résultat de la mobilisation des CRA. Et certains agents en CRA n'y auraient pas droit ?!

Faut-il y voir une punition de la Direction envers des agents qui ont osé faire grève à 55 % début novembre 2022 ?

L'AG exige le doublement de la prime de recouvrement pour tous les TSM aéro, avec ou sans vacations HB.

Une prochaine AG des CRA est envisagée en juin. Sans évolution des positions de la direction, notamment concernant la prime de recouvrement, l'AG en tirera les conséquences et proposera de nouvelles actions.